

- Veiller et valider le montage des émissions avec l'équipe de production ;
- Assurer la réalisation des émissions enregistrées et/ou diffusées en direct en dehors des studios ;
- Veiller à la réalisation artistique et technique de l'émission directe ou enregistrée.

Article 3 : Compétences requises

Le réalisateur radio doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Connaissance en exploitation des appareils audio;
- Bonne capacité de contrôle sonore.
- Maîtrise des outils de montage et de mixage ;
- Bonne mémoire auditive ;

❖ **Comportementales :**

- Réactivité ;
- Discipline et rigueur ;
- Sens artistique ;
- Sens du relationnel ;
- Sens de l'observation.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

$$\text{Note du test oral} * 0,6 + \text{Note du test pratique} * 0,4$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe / Français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Mise en situation portant sur la réalisation radio.	Note/20	Arabe / Français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- **Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.**
- **Une (1) copie certifiée conforme de chaque diplôme (en un seul fichier).**
- **Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.**

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le **...19 AOÛT 2024...**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faiçal LARAICHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

19 JUL. 2024